
6.12. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) – NOMINATION

CONSIDÉRANT qu'il y a un poste à pourvoir au sein du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans;

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Sophie Boilard, inspectrice en bâtiment et en environnement;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil nomme M. Mathieu Pitre à titre de membre du comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans.